Chambre régionale des comptes
Occitanie

Communiqué de presse

Montpellier, le 17 octobre 2023

La chambre régionale des comptes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion, pour les exercices 2017 et suivants, de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine (AUAT). Créée en 1972, elle constitue pour ses membres -des collectivités locales, l'État et des acteurs de l'aménagement et du développement- un outil mutualisé d'ingénierie territoriale et urbaine.

Une action et un périmètre à recentrer

L'association dispose statutairement de champs de compétences ouverts à une grande variété de thématiques : le développement urbain, l'habitat et le logement, les transports. Son apport pour certaines de ces thématiques est cependant limité. L'association gagnerait ainsi à se centrer sur son cœur de mission dédié à l'urbanisme et à l'aménagement. Elle a également étendu son périmètre géographique d'intervention, qui présente désormais des discontinuités. Afin de favoriser les approches intégrées pour les politiques publiques, l'agence pourrait privilégier l'accueil de territoires en proximité plus immédiate.

Une activité et des missions à évaluer

L'association a validé son nouveau projet d'agence, fin 2021, en mettant l'accent sur l'intérêt d'une prise en charge commune de questions autrement traitées individuellement par chaque collectivité : prospective territoriale, foncier, cohésion sociale, climat et transition écologique. Si une évaluation à mi-parcours est prévue pour 2026, aucun indicateur qualitatif ou quantitatif de résultat n'a en revanche été défini ex ante afin de s'assurer de la bonne atteinte des objectifs.

Une agence bien positionnée pour contribuer aux réflexions sur le transport express métropolitain

Une impulsion nationale a été donnée pour doubler la part du ferroviaire dans les transports urbains. À Toulouse, le transport ferroviaire présente un potentiel important et fait l'objet d'un débat. Dans ce contexte, l'AUAT bénéficie d'un positionnement favorable afin de contribuer à objectiver les enjeux en la matière, afin d'éclairer les décideurs publics sur les voies et moyens pour satisfaire les objectifs de cohérence urbanisme/mobilités dans le cadre d'un développement durable du territoire.

Contact presse : Eric Morel / Ferdaos Salem
eric.morel@crtc.ccomptes.fr / ferdaos.salem@crtc.ccomptes.fr ▪ T +33 4 34 22 73 00 ▪
@crcoccitanie